



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE  
FORMATION INTRA DIRECTION DE LA VIE  
SOCIALE - ANIMER LES ATELIERS  
COLLECTIFS**

**DÉCISION N° DM-20-271  
EN DATE DU 28 OCTOBRE 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal A-20-486 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN,

**CONSIDÉRANT** que l'organisme Emmaus Connect, situé au 69 rue Archereau, 75019 Paris, s'engage à assurer pour le compte de la Ville de Vincennes la formation « Animer des ateliers collectifs sur les démarches en ligne » pour la Direction de la Vie Sociale, le 30 novembre 2020, pour une dépense de 1530 € TTC;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec l'organisme Emmaus Connect, pour la formation de la Direction de la Vie Sociale, le 30 novembre 2020, pour une dépense de 1530 € TTC;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé des ressources  
humaines, de la sécurité publique, des affaires  
juridiques et domaniales et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20201028-lmc1H7708H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 28/10/2020  
Date de Publication : 28/10/2020